

Participants			
Nom/Prénom	Organisme	Présent	Excusé
Osama ABOU-SAMRA	Bechu et Associés/Co-fondateur Xtensio	X	
Aurore ALARCON	IGN / département Normalisation	X	
Benjamin AUBRY	IUDO		X
Xavier AUREY	Pré-Bocage Intercom Normandie	X	
Fanny BARBE	Métropole Aix-Marseille Provence	X	
Thierry BENITA	atReal		X
Mickaël BRASEBIN	Agence alpine des territoires		X
Quentin COURTIADÉ	IGN / Projet GPU	X	
Grégoire COUSIN	Communauté de communes Loches Sud Touraine	X	
Jean DESPHIEUX	DHUP	X	
Marion DUMONT	IGN / Projet GPU	X	
Julien FAURE	CA Grand Auch Cœur de Gascogne		X
Jean-François FICHANT	Agence Citadia		X
Arnauld GALLAIS	Cerema Ouest	X	
Elise HENROT	Géoscope	X	
Morgane HYVERNAGE	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X
Denis JEAN	Ville de Nîmes	X	
Nicolas KULPINSKI	Métropole Aix-Marseille Provence	X	
Antoine MORICEAU	SOGEFI	X	
Jean-Yves PRIOIU	Ville de Paris, Direction de l'Urbanisme	X	
Pierre PELLEFIGUE	CA Grand Auch Cœur de Gascogne		X
Ornella ROBARD	Ville de Paris, Direction de l'Urbanisme	X	
Pierre TOUZARD	SOGEFI		X
Christophe VILLOTA	Agglomération la Rochelle		X

Ordre du jour du 26/04/2026 :

Tour de table

POC Editeur niveau 1 de Osama Abou Samra

POC IGNFab pour un moteur IA d'extraction de règles + MVP de l'outil de saisie du SRU

Cahier des charges de l'outil

Discussions autour des schémas JSON

Choix d'un règlement à traduire en SRU de niveau 2

Les exemples de traduction de règles dans le standard : conditionSpécifique

Prochaine réunion

1. Tour de table

Le SG6 accueille Jean-Yves Priou et Ornella Robard qui travaillent à la direction de l'urbanisme de la ville de Paris.

En l'attente d'un successeur à Arnaud Vaillier, monsieur Jean Desphieux assure la liaison DHUP.

2. POC Editeur Niveau 1

Osama Abou-Samra a présenté un POC (« Proof of Concept » soit une preuve de concept pour démontrer la faisabilité d'un produit) d'outil d'aide à l'édition de niveau 1 qu'il a développé.

L'import pdf n'est pas encore développé le règlement pdf de Suresnes test a été morcelé pour être interrogé.

L'idContenu est généré automatiquement.

Il est possible de filtrer les éléments par zones, codes de prescription et code INSEE.

L'interface présente plusieurs volets sur un écran d'édition. Un volet « PLAN » de lecture pour parcourir / naviguer dans le règlement et savoir dans quelle partie on se situe, un volet « Contenu » avec les champs préremplis et éditables, et un volet « VALIDATION » qui reporte des éventuels commentaires, alertes et erreurs.

Les références au règlement graphique dématérialisées suivant le standard CNIG PLU/CC sont difficiles à adresser. Plutôt qu'un lien externe présent dans le contenu se pose la question d'un référencement « interne » vers les fichiers qui seraient poussés/importés.

Pour l'implémentation du niveau 2 il serait pratique d'avoir à disposition une liste de prescriptions facilement interrogeables sur un registre. Arnauld Gallais précise que la référence est le standard en cours de publication. Marion Dumont indique que le GPU a créé le registre https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/standard/cnig_PLUi_2025/codes/PrescriptionSUrbaType

Elise Henrot relève le fait que d'un point de vue collectivité un tel outil semblera très intéressant au moment de l'édition de nouveaux documents, davantage que pour l'étape de conversion des DU existants prévue actuellement dans le cadre d'une expérimentation. Par ailleurs, elle suggère d'implémenter les libellés des codes de prescriptions pour guider la rédaction des règles dans une démarche de saisie des nouveaux règlements avec cet outil, mais Arnauld Gallais indique que ce n'est pas l'objet de l'outil et remarque que les règlements ne font pas référence à la codification CNIG et Jean-Yves Priou rappelle que la référence unique est le code de l'urbanisme."

Nicolas Kulpinski alerte sur le fait que sur ce POC, dans l'« idPrescription » la valeur de « NATURE » doit bien apparaître conformément au standard SRU niveau 1 cet identifiant prenant la forme TYPEPSC-STYPEPSC-NATURE

3. POC+MVP IGN

Marion Dumont a évoqué le lancement d'un sujet en interne pour étudier la possibilité auprès d'IGNFab de développer un outil (POC pour la partie IA/extraction d'infos) et MVP (« Minimum Viable Product » soit produit minimum viable qui correspond à une version d'un produit conçue très rapidement, et avec le budget le plus réduit possible) pour la partie saisie. Le calendrier prévisionnel avec des développements début juin collerait avec la feuille de route SRU. Marion va prendre contact avec Osama pour échanger et voir s'il est possible de capitaliser au vu de l'avancement de son POC.

A la demande de Arnauld Gallais, Marion Dumont précise que l'enjeu est d'évaluer la qualité de l'identification des règles et de leurs paramètres, pour vérifier la fiabilité de l'outil, contrairement à ce qu'elle avait été dans le projet SmartPLU.

Marion demande à recevoir un corpus de PLU représentatifs de la diversité de ce qui existe.

4. Cahier des charges

[Version disponible en lecture pour commentaires](#)

La relecture du cahier des charges et des commentaires du SG6 sont attendus pour le 22 Mai 2026 au plus tard.

Il est demandé de développer davantage la partie édition, notamment en se référant aux divers volets du POC développé par Osama, afin de guider davantage les développeurs.

5. Schémas JSON niveau 2 et exemples

Le constat est qu'en l'absence d'un exemple implémenté il est difficile de valider le schéma JSON de niveau 2 et de faire ressortir des exemples de règles pertinents pour le standard niveau 2. On devrait donc commencer par effectuer un exercice de conversion d'un PLU entier au niveau 2 avant d'adresser les points précédents.

A priori cela devrait être fait conjointement avec le développement du POC de l'outil d'édition pour le niveau 2 par Osama, car il propose de poursuivre l'exercice sur le niveau 2 avec le PLU de Suresne, qui a été traduit par son outil/POC au niveau 1.

6. Prochaine réunion

Résultats du framadate envoyé aux participants : lundi 1^{er} juin 2026 à 9h30.

Actions :

- Tous : d'ici le 22 mai 2026 : commenter le cahier des charges
- Aurore d'ici fin mai 2026 : corriger et transmettre le cahier des charges
- Osama (ou personne volontaire) : valider le schéma JSON niveau 2
- Osama (ou personne volontaire) : présenter le PLU de Suresne entièrement traduit au niveau 2
- Collectivités : soumettre des PLU si possible d'ici fin Mai

- Actions à prévoir pour la suite, en s'appuyant sur la conversion du PLU de Suresne :
 - o identifier le panel de règles prioritaires faisant facilement / nécessairement l'objet de conversion au niveau 2
 - o s'appuyer sur la conversion du PLU de Suresne pour intégrer quelques exemples de règles (de difficulté de conversion croissante) dans le standard SRU de niveau 2